

# DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALEILLE

## Séance du 31 MARS 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	13

  

<b>Date de convocation</b>	: 24 mars 2026	<b>Date d'affichage</b>	: 24 mars 2026
----------------------------	----------------	-------------------------	----------------

L'an deux mille vingt-six et le trente et un mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **BOUCHARD Éric**, Maire.

**Présents** : BOUCHARD Éric Maire, VANHILLE Benoit, VIRICEL Christelle, GARDON François, MARGOTAT Lydie Adjoints, CHALLET Thierry, VENET Marie-Louise, PLOTON Laura, POYET Bruno, POYET Gaëtan, BESSON Mélanie, BERENGER Eloïse, CHARBONNIER Quentin

**Absentes excusées** : BONNIER Marianne, VERICEL Géraldine

**Secrétaire de séance** : GARDON François

### DEL2/31-03-26 – Fixation des taux d'imposition 2026

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du code général des impôts,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **FIXE** les taux communaux pour l'année 2026 comme suit :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : **26,65 %**
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : **34,02 %**
- taxe d'habitation : **7,28 %**

- **CHARGE** Monsieur le Maire

- de notifier cette décision aux services préfectoraux
- de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

**ADOPTÉE** à l'unanimité des membres présents.  
Expédition conforme au registre.

Le secrétaire de séance,  
François GARDON



Le Maire,  
Éric BOUCHARD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203192-20260331-DEL2\_31-03-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2026